

Bonjour

Vous avez peut être déjà entendu parler de la situation très difficile dans laquelle se trouve aujourd'hui le Lycée autogéré de Paris.

En effet, ce projet qui fait ses preuves depuis 40 ans, est actuellement attaqué.

En juin 2022, le Recteur de l'Académie de Paris a refusé de renouveler la convention qui depuis 2010 encadrait le statut dérogatoire du lycée.

En juin 2023, en réponse à une question écrite de la députée Eva Sas, le ministre Pap Ndiaye remettait en cause plusieurs aspects du fonctionnement du LAP sans qu'aucune évaluation ni observation de terrain n'ait été réalisée par le rectorat.

En juillet 2023, quelques jours avant les vacances d'été, le rectorat a annoncé la suspension « sine die » de notre procédure de cooptation pourtant presque finalisée, et imposé des affectations d'enseignants n'ayant aucune connaissance de notre projet. Pour la première fois depuis 40 ans tous les membres de l'équipe n'ont pas le même statut. Cette situation a très largement déstabilisé la rentrée de l'équipe et des élèves.

Au même moment une enquête administrative a été diligentée. Elle a porté sur les mêmes questions et, après une série de convocations et d'entretiens au Rectorat, vient de se terminer. Nous sommes toujours dans l'attente des résultats de cette enquête. Le nouveau ministre va ainsi se prononcer sur l'avenir du LAP alors que son fonctionnement autogestionnaire est déjà fortement altéré et son projet ouvertement remis en cause.

Nous venons d'apprendre qu'aucune dépense pour les « sorties » et les « voyages » ne sera « financée » par notre lycée de rattachement. De fait, notre liberté pédagogique est entravée.

Aucun responsable du rectorat ne répond lorsque nous les interpellons à ce sujet. Dans ces conditions le lycée autogéré ne peut plus fonctionner et c'est une situation absurde pour un établissement public.

Les attaques contre les lycées alternatifs ne sont pas nouvelles. Le lycée expérimental de Saint-Nazaire a subi, depuis six ans, de nombreuses entraves à son existence. D'autres expériences comme le collège coopératif d'Aubervilliers ont été arrêtées. Au CLEPT de Grenoble, des affectations bloquées en cette rentrée 2023. Depuis des mois le projet d'expérimentation de l'école Vitruve (Paris 20ème) n'est pas validé.

Nous nous permettons de nous adresser à vous parce que nous croyons à notre projet et que nous sommes témoins que, pour les milliers d'élèves qui ont été scolarisés au LAP, cela a marqué une transformation dans leur vie et le début d'un engagement social ou politique.

Nous pensons que notre situation doit être connue du public et peut aider d'autres à prendre conscience de l'attaque systématique des institutions contre les services publics de l'éducation et de la santé et les alternatives au modèle traditionnel.

Nous espérons que notre situation vous interpellera et que nous pourrons, dès que vous le pourrez, organiser une rencontre.

Les membres du lycée autogéré.